

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE GOUVIX PROJET D'AMENAGEMENT DU BOURG Règlement de consultation

RC.1 IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Identification de la Collectivité ou du service qui passe le marché :	Mairie de GOUVIX Place François Mitterrand BP9 14680 GOUVIX Tél. : 02 31 23 50 26 Mail : mairie.gouvix@orange.fr Mairie ouverte les : - Lundi de 14h15-18h15 - Jeudi de 17h00-19h00 - Mercredi et samedi de 09h15-12h15
Contenu du dossier de consultation :	- règlement de consultation - projet de marché (Acte d'engagement, CCAP et CCTP) - présentation du contexte et des enjeux

RC.2 OBJET DU MARCHE

Objet du marché :	Mission de maîtrise d'œuvre infrastructure en vue du projet d'aménagement du bourg de Gouvix d'environ 700ml (<i>art. R 2172.1 du code la commande publique</i>) <ul style="list-style-type: none">- Requalification des espaces publics (comprenant la création d'un cheminement piéton continu, la gestion du pluvial, la gestion des carrefours, les accès aux habitations, stationnements, les abords des habitations)- RD (comprenant la reprise de la chaussée pour ralentir les véhicules, et reprise de la bande roulante par le CD14)
Forme du marché :	Il s'agit d'un marché unique ferme en 3 phases Mode de dévolution des marchés de travaux : marchés séparés Enveloppe financière prévisionnelle maximale de travaux : 565 000 euros HT
Contenu de la mission qui sera confiée :	Conformément aux articles L2431-1, R.2431-5 et R.2431-9 à R.2431-19 du code de la commande publique <ul style="list-style-type: none">- TRANCHE FERME phase 1 études AVP global (700ml)- TRANCHE FERME phase travaux 1 : cœur de bourg et

- gestion pluviale
- TRANCHE FERME phase travaux 2 : entrée nord
- MISSIONS COMPLEMENTAIRES : éventuellement Dossier Loi sur l'eau

Durée prévisionnelle du marché : 6 mois Études + 6 mois Travaux

RC.3 RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

Conditions relatives au marché Les variantes au CCTP ne sont pas autorisées.
Il ne sera exigé du titulaire ni caution, ni retenue de garantie.
Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique.
Une convention de cotraitance pourra être annexée au contrat de maîtrise d'œuvre.

Conditions de participation : La consultation est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel (le contractant) ou sous la forme d'un groupement (les cocontractants).
Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même de la compétence suivante :

- Paysagiste concepteur

Si le (ou les) candidat(s) envisage(nt) pour cette opération de faire appel à d'autres compétences que celles demandées, ils les feront connaître lors de la candidature.

En cas de groupement, le paysagiste concepteur en sera le mandataire. Ce dernier ne pourra représenter plus d'un groupement.

I- Composition du dossier de candidature :

- Une note de présentation du candidat et/ou de l'équipe avec compétences de chaque membre et moyens de chaque membre.
- Le paysagiste concepteur devra fournir des références d'opérations qu'ils jugent permettant de juger de sa capacité à concevoir des espaces publics de centre bourgs avec une forte problématique de gestion pluviale.

La présentation de ces références devra faire apparaître clairement et de façon lisible :

- les coordonnées du Maître d'Ouvrage
- les plans fonctionnels du projet de paysage, les détails de conception, des photos ou croquis d'ambiances (matériaux, palette végétale, mobilier, éclairage...) permettant de juger la qualité d'usage et la fonctionnalité du projet et des espaces publics, son intégration dans son environnement, sa conception originale, la gestion pluviale dans les projets de bourg (alternative ou autre) ...
- la surface du projet, son coût,
- le lieu et les dates de réalisation,
- la mission exacte remplie (études, conception, réalisation)

Elles seront au nombre de 6 maximum

II - Composition de l'offre :

Dès lors que les TROIS équipes maximum retenues à remettre une offre ont en leur possession l'ensemble du dossier de consultation, la commission attendra de leur part de réaliser une note d'intention faisant part :

- d'une proposition d'honoraires et les délais d'exécution de l'opération en réponse au dossier de consultation (AE et annexes 1 et 2 à remplir). Ces éléments pourront faire l'objet de négociations.

- d'une note synthétique de deux pages A4 maximum répondant aux principaux enjeux de l'objet de la consultation ; des coûts d'entretien annuels des matériaux et techniques alternatives du pluvial ; la pertinence du phasage.

- Les éléments précisés aux articles R2143-4 à R2143-19 du Code de la commande publique

Ces justifications seront à produire dans un délai de 15 jours à compter de la date où le(s) candidat(s) a (ont) été informé(s) de l'attribution possible du marché. S'il(s) ne peut (peuvent) le faire, le marché ne pourra pas lui (leur) être attribué.

III Conditions de remise des candidatures et des offres

Les offres devront être transmises sous forme dématérialisée avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

Remise offre dématérialisée

Les candidats devront transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.uamc14.org/gouvix>

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Il est recommandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes :

- Ne pas utiliser certains formats, notamment les ".exe", les formats vidéo.

- Ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros"

La signature électronique des pièces n'est pas exigée.

Cependant, en cas de signature électronique, chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité) ou EIDAS.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS ou EIDAS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Copie de sauvegarde

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, au format papier ou au format physique électronique (clef USB) reprenant les mêmes éléments que l'offre dématérialisée. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « Ne pas ouvrir copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle sera adressée à l'adresse suivante :

Mairie de GOUVIX
Place François Mitterand
BP9
14680 GOUVIX

Cette copie de sauvegarde ne servira que dans le cas où la version transmise par la voie électronique ne pourrait pas être utilisée. Si elle n'est pas utilisée, elle sera détruite par l'acheteur à la fin de la procédure.

Systemes d'exploitation et navigateurs supportés

Les postes de travail utilisant l'application doivent disposer d'un des Systemes d'exploitation suivants :

MICROSOFT Windows 7, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT (windowsupdate.microsoft.com)
MICROSOFT Windows 8, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT (windowsupdate.microsoft.com)
MICROSOFT Windows 10, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par MICROSOFT (windowsupdate.microsoft.com)
Apple Mac OS X à compter de la version v10.6 (Snow Leopard), intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par Apple
LINUX : distribution UBUNTU à compter de la version UBUNTU version 16, intégrant l'ensemble des mises à jour publiées par l'éditeur.

Les postes de travail utilisant l'application doivent disposer d'un des Navigateurs suivants :

EDGE
Firefox 42 et +
Firefox ESR 45 et +
Google Chrome 47 et +

RC5	PROCEDURE
------------	------------------

Procédure de passation : PROCEDURE ADAPTEE
(art. L 2123-1 du code de la commande publique)

Déroulement : Consultation organisée en 2 temps :
Publicité adaptée
Examen des candidatures par la commission
Choix des candidats à remettre une offre
Examen des offres par la commission
Éventuellement auditions des candidats et négociation
Choix du candidat lauréat par la commission
Attribution du marché par l'assemblée délibérante

Date limite de remise des candidatures : 03/07/2019 à 12h00

Date limite de remise des offres : 29/08/2019 à 17h00

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :
- Note synthétique 2 pages A4 maximum (50%)
- Pertinence du phasage et des délais d'exécution (20%)
- Honoraires (30%)

Date d'affichage de l'avis de publicité -ou- date d'envoi de la publicité à la publication : 04/06/2019